



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Un quartier en devenir

### La population sera associée au réaménagement du Quartier Voyer.



#### Comment faire revivre le quartier Voyer ?

Après la définition des orientations d'aménagement et la réalisation des études techniques préalables, la Ville de Saint-Jean-d'Angély a souhaité désigner une équipe projet chargée de confronter ses orientations à la faisabilité d'un véritable projet de quartier. Ce travail prendra la forme d'une « étude pré-opérationnelle », dont cette équipe aura la charge pour une période de six mois. Ses conclusions seront rendues au mois de janvier 2011.

Mais pourquoi faire une étude pré-opérationnelle ? Paul-Henri DENIEUIL, Maire de Saint-Jean-d'Angély précise : *« la Ville ne veut pas mener ce projet à toute vitesse, il faut impérativement réfléchir au nouveau visage que nous souhaitons donner à ce quartier et ne pas commettre d'impairs ».*

Une trentaine de dossiers ont été retirés depuis le lancement de l'appel d'offre en avril dernier, pour une remise des propositions le 4 juin dernier. A charge aux candidats d'exposer leur approche méthodologique vis-à-vis du projet, et à la Ville de choisir l'équipe en fonction de plusieurs critères : sa composition, ses compétences et ses références, le prix de la prestation proposée mais surtout l'adéquation de ces idées avec celles de la Ville. Le choix sera validé par une Commission d'Appel d'Offres mi-juillet.

A chaque étape de l'étude pré-opérationnelle, les habitants pourront être associés de façon à aboutir à un projet « appropriable » qui correspond aux souhaits de la population angérienne. Et Paul-Henri DENIEUIL de conclure *« les réflexions issues de cette concertation alimenteront le travail de l'équipe projet. La concertation des habitants pourra être organisée sous plusieurs formes et sous plusieurs angles. La Ville pourra dans ce cadre organiser des ateliers urbains sur différentes thématiques, à l'image des thèmes abordés au sein du groupe de réflexion. »*